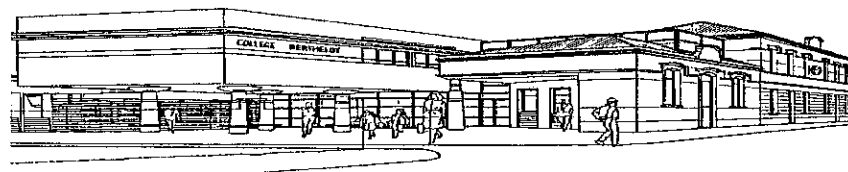


COLLEGE MARCELLIN BERTHELOT



PROJET D'ETABLISSEMENT 2011 - 2015

Dans le respect des orientations ministérielles et académiques, le collège Marcellin Berthelot s'engage à tout mettre en œuvre pour favoriser la réussite, l'épanouissement et l'engagement de tous les élèves.

AMBITION 1 : ACCOMPAGNER TOUS LES ELEVES VERS LA REUSSITE

Objectif 1 : Favoriser l'intégration des élèves et de leurs parents

- Maintenir une liaison école collège forte par la mise en place de projets pédagogiques inter-cycles, la présentation du collège dans les différentes écoles du secteur, la participation aux conseils d'école
- Faciliter l'intégration des parents d'élèves : accueil des parents des futurs 6ème en juin, favoriser la présence des familles aux réunions parents/professeurs, maintenir une relation forte avec les parents afin de promouvoir la réussite de tous les élèves
- Favoriser l'intégration des parents appartenant à nos PCS les plus défavorisées : création de groupes d'échanges avec l'appui de professionnels (Aide Relation Parent Enfant)

Objectif 2 : Accompagner tous les élèves en difficulté

- Repérer dès la rentrée les élèves en difficulté : exploitation des dossiers scolaires, participation aux conseils d'école, dispositif ROC (repérage orthographique collectif)
- Prendre en compte toutes les difficultés des élèves en définissant une politique commune d'aide à la scolarité (Programme Personnalisé de Réussite Educative, soutien, Accompagnement Personnalisé) en s'appuyant sur le livret de compétences palier 2
- Prendre en charge tous les élèves à besoins particuliers (Programme d'Accueil Individualisé, Programme Personnalisé de Scolarisation)
- Développer et favoriser la réussite des élèves dans le cadre de l'accompagnement éducatif en y associant l'équipe de Remue méninges et en favorisant le lien avec les enseignants et l'assistant pédagogique
- Eviter le décrochage scolaire en s'appuyant sur la cellule de veille, la commission vie scolaire et tous les dispositifs existants (fiche de suivi, aide pédagogique...)
- Utiliser l'heure de vie de classe pour l'orientation et le suivi des élèves

Objectif 3 : Maîtriser la langue

- Favoriser la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines

AMBITION 2 : DEVELOPPER L'AMBITION DES ELEVES

Objectif 1 : Permettre une orientation active
- Placer l'élève au centre de son orientation : entretien d'orientation, stage de découverte, CDI comme pôle ressource, PDMF (Parcours de Découverte des Métiers et des Formations)
- Favoriser une connaissance dynamique des filières scientifiques et technologiques
Objectif 2 : Favoriser la fluidité des parcours
- Conforter la liaison collègue lycée
- Maintenir des taux de redoublement à un niveau faible par un travail d'échanges entre les enseignants et les familles
Objectif 3 : Amener les élèves vers l'excellence
- Motiver les élèves jusqu'au terme de leur scolarité obligatoire et augmenter le taux de réussite au Diplôme National du Brevet

AMBITION 3 : DEVELOPPER LE SENS DES RESPONSABILITES, EDUQUER A LA CITOYENNETE ET FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ELEVES

Objectif 1 : Favoriser la participation des élèves à la vie de l'établissement
- Utiliser l'heure de vie de classe pour favoriser la prise de parole, la gestion de conflit, la connaissance de soi et pour permettre aux élèves d'avoir une bonne connaissance des règles de vie au collège
- Inciter les élèves à participer à la vie de l'établissement (formation des délégués, Foyer Socio Educatif, UNSS)
Objectif 2 : Respecter les règles de vie au collège
- Utiliser un régime de punition et de sanction permettant aux élèves de comprendre la nécessité de respecter les règles de vie et favoriser la prise en charge des élèves dans le cadre de l'exclusion internée
Objectif 3 : Eduquer à la santé et à la citoyenneté
- Travailler tout au long de l'année sur des actions de prévention en s'appuyant sur le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté afin de rendre les élèves responsables
Objectif 4 : Favoriser les attitudes éco responsables
- Donner aux élèves une autre approche de l'environnement et du respect de ce dernier en s'appuyant sur le Comité d'Education à l'Environnement et au Développement Durable

AMBITION 4 : FAVORISER L'OUVERTURE A LA CULTURE, AU SPORT ET AUX MEDIAS

Objectif 1 : Favoriser l'utilisation et la maîtrise des TICE
- Donner à nos élèves les moyens de maîtriser l'outil informatique, l'utilisation d'Internet et des médias, et, pour tous, favoriser l'utilisation du cahier de texte électronique
Objectif 2 : Favoriser l'ouverture à toutes les formes de culture
- Permettre aux élèves de s'ouvrir aux différentes formes de culture - Permettre aux élèves de comprendre et d'effectuer un réel travail de mémoire - Favoriser l'accès à la lecture - Permettre aux élèves d'élargir leur culture scientifique
Objectif 3 : Permettre aux élèves de devenir des citoyens européens
- Permettre aux élèves de mieux connaître les enjeux et la culture européenne (classes bilangues : Espagnol-Anglais et Allemand-Anglais, échanges linguistiques)
Objectif 4 : Favoriser l'épanouissement par la pratique sportive
- Eduquer par le sport (UNSS, section sportive football, classe basket, classe à horaires aménagés, projet danse, Olympiades...)